



SÉANCE DU 27 JUIN 2022 – 19H

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Madame Fabienne ROSPARS.

Secrétaire de séance : Monsieur Yann PERON.

➤ URBANISME :

▪ Lotissement communal « le hameau de la vallée » :

Le Conseil décide d'attribuer les lots 6, 49 et 51.

Le Conseil valide le lancement de la 2^{ème} tranche de travaux et désigne en tant que maître d'œuvre, le cabinet CIT de Pont l'Abbé, pour un montant de 16.800 € T.T.C.

AIGUILLON construction présentera, tout prochainement, aux élus le projet de macro-lot (logements locatifs et accession à la propriété).

▪ Zonage d'assainissement collectif :

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden va prochainement lancer une révision du zonage d'assainissement afin d'y intégrer des logements supplémentaires (la station d'assainissement serait alors à 97% de sa capacité. Le Conseil Municipal a validé le périmètre de zonage modifié afin qu'une enquête publique soit lancée.

▪ Aménagement des abords de la Mairie :

Le Conseil autorise le Maire à négocier avec les propriétaires riverains du secteur de la Mairie qui seraient vendeurs et à contacter l'Etablissement Foncier de Bretagne afin de connaître les modalités de partenariat qui pourraient être mises en place.

▪ Adhésion à Finistère Ingénierie Assistance (FIA) :

Le Conseil décide de maintenir l'adhésion de la Commune au FIA pour un montant annuel de 811 €.

▪ Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) :

Le Conseil décide de maintenir l'adhésion de la Commune au CAUE pour un montant annuel de 50 €.

▪ Lotissement privé « Park Per » : convention de rétrocession de la voirie :

Un lotisseur, Parcel'Ouest, a déposé un permis d'aménager pour 14 lots au lieudit Kerberennes. Il demande que la voirie soit rétrocédée à la commune par le biais d'une convention. Accord du Conseil.

▪ Terrain GLOAGUEN – Ty Piolet – Commune de Guiler Sur Goyen :

Un lotisseur, le cabinet ALTO, a présenté à la Commune de Landudec le projet d'urbanisme sur le terrain situé sur la Commune de Guiler Sur Goyen, le long de la rue du Sacré Cœur (commerces, logements libres de constructeurs, logements sociaux...). Il demande à la Commune de Landudec son avis, puisque l'accès ne pourra se faire que par Landudec (RD 143).

La Commune de Landudec est propriétaire d'une parcelle de 3.000 m² à cet endroit qui pourrait être aménagée dans le même temps.

Le Conseil décide de prendre contact avec Finistère Ingénierie Assistance pour l'aménagement de l'accès à cette parcelle.

▪Suppression des arrêts de car à Poul Ar Marquis :

Le Conseil Régional a informé la Commune que les arrêts de car actuels à Poul Ar Marquis, situés sur des parcelles privées, seraient supprimés en septembre 2022, pour des raisons de sécurité. La Municipalité cherche une solution rapide pour maintenir ces arrêts de car.

▪Immeuble menaçant ruine à Coat Nevez – propriété Consorts QUÉRÉ :

Une procédure en l'état manifeste d'abandon pourrait être mise en place afin d'inciter les héritiers à vendre, la maison étant laissée à l'abandon depuis une quinzaine d'année.

➡ TRAVAUX :

▪un projet de création d'un cheminement doux entre le bourg et le Hameau de la Vallée est proposé pour déposer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police 2022 auprès du Département

▪aménagement de l'allée piétonne rue des Ecoles : travaux supplémentaires :

Suite aux travaux d'aménagement de l'allée piétonne rue des Ecoles des travaux d'engazonnement sont nécessaires ; des devis sont sollicités.

Un panneau lumineux indiquant la présence de piétons sera commandé afin de sensibiliser et inciter à réduire la vitesse.

▪route de Brenguelven : aménagement de sécurité sur la route départementale :

Le Conseil Départemental a réalisé une étude sur le carrefour de Brenguelven jugé dangereux à cause du manque de visibilité. Le Conseil a pris acte mais n'approuve pas les préconisations proposées.

▪convention avec Mégalis Bretagne pour l'implantation de l'armoire technique rue Ar Mor :

Le Conseil valide l'implantation d'une armoire technique pour la fibre optique sur l'espace vert où se trouve le calvaire, en haut de la rue Ar Mor.

▪SDEF : Conseil en énergie partagé :

Le Conseil ne renouvelle pas la convention de Conseil en Energie Partagé proposée par le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère.

▪horaires éclairage public :

Afin de réduire les dépenses en électricité, le Conseil décide de :

-maintenir les horaires actuels d'éclairage public sur les routes départementales (6h30-22h30)

-réduire l'amplitudes dans les lotissements communaux (6h30-21h30).

▪rénovation de la mairie-agence postale et des salles polyvalentes :

Le Conseil valide le devis de la SAFI : 3.708,60 € T.T.C. pour l'assistance à la consultation de maîtrise d'œuvre du projet de rénovation de la mairie-agence postale et des salles polyvalentes.

▪travaux à l'église :

Les travaux de restauration de la voûte sont terminés.

La restauration du retable du Rosaire est en cours. Une exposition-conférence est prévue en septembre.

☞ COMMUNICATION :

▪logo de la Commune :

Le Conseil donne son accord pour la modernisation du logo de la Commune. Des devis sont sollicités.

▪marché de producteurs :

Le Conseil valide le règlement du marché de producteurs qui a lieu tous les dimanches matin sur la place rue des Ecoles de 9h à 13h durant l'été.

▪accueil des nouveaux habitants :

La Commune organisera l'accueil des nouveaux habitants le vendredi 23 septembre à 19h.

▪communication numérique :

-site internet :

Le site internet de la Commune sera revu. Un appel d'offres est en cours avec la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

-Facebook : le Conseil valide la charte d'utilisation du groupe « Landud'aide » réalisée dans le but de mettre en relation les habitants de Landudec.

-nom de domaine en bzh : la Commune a fait le choix d'un nom de domaine en .bzh

▪publications :

-bulletin communal : pour dynamiser et faire participer les habitants, l'idée est de lancer 3 thèmes et de retenir celui le plus plébiscité par les landudécois.

-livret des entreprises et services : il sera mis à jour

▪illuminations :

Des idées pour les illuminations de Noël sont lancées. La possibilité de location de décors de Noël sera étudiée.

▪adressage :

L'arrivée de la fibre optique sur la Commune impose un adressage complet. Une rencontre avec le prestataire est prévue en septembre.

Nouvelles adresses :

-école Victoire de Saint Luc : 3, rue des Ecoles

-salle de sport : 5, rue des Ecoles

☞ VIE SOCIALE :

▪vote de subventions :

Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes, reçues après le vote du budget en mars dernier :

-associations de Landudec :

Landudec Evasion Moto : 90 €, société communale de chasse : 90 €, association du Patrimoine 90 € et un accord de principe est donné pour une subvention de 1.500 € à l'association du Patrimoine en vue d'effectuer une étude historique du site de Lanrien.

-associations extérieures :

Handball Club du Haut Pays Bigouden : 70 €, Twirling Club Plonéour : 15 €, CFA Elliant : 15 €.

▪demande d'intervention d'un organisme extérieur pour rencontrer les associations :

Le Conseil décide de demander à l'Espace Associatif de Quimper Cornouaille d'intervenir sur la Commune à la rentrée de septembre pour rencontrer les responsables des associations et les élus afin d'échanger sur le fonctionnement des associations et les modalités de demande de subvention.

▪forum des associations :

Il aura lieu le vendredi 2 septembre 2022 de 16h à 20h à la salle polyvalente.

▪réunion des associations :

Le vendredi 14 octobre 2022 à 19 h. à la salle polyvalente.

▪ferme ouverte le 19 juin 2022 à Kerhuel :

La Municipalité a eu un rôle de coordination entre l'association Elevage et Passion du Pays Bigouden et les associations de Landudec pour la mise en œuvre de la manifestation « tous à la ferme » le dimanche 19 juin 2022 à Kerhuel. Une réussite malgré une météo pluvieuse.

▪animations jeunesse :

Plusieurs animations sont programmées cet été :

-Organisateur : Ulamir du Goyen :

- ✓ centre de loisirs (3-12 ans) à la maison de l'enfance du 6 au 29 juillet 2022
et les 29, 30 et 31 août 2022
- ✓ stages d'été pour les jeunes 10-13 ans et 14-17 ans
- ✓ séjours d'été pour les jeunes
- ✓ la rue aux enfants à l'aire de détente le 8 juillet 2022
- ✓ soirée plein air à l'aire de détente le 21 juillet 2022 en direction des familles

▪dispositif argent de poche :

Le Conseil étudie la mise en place d'un dispositif « argent de poche » sur la Commune en faveur des jeunes de 15 à 17 ans. Il consiste à faire participer des jeunes sur des chantiers de la Commune. Une demande d'agrément est à formuler auprès de la Préfecture.

▪Centre Communal d'Action Sociale :

- ✓ La fête des Trois Ormes est prévue le dimanche 31 juillet. La course des enfants précèdera la course pédestre des Trois Ormes prévue à 17 heures.
- ✓ Repas des Aînés : il aura lieu le lundi 1^{er} août 2022. Le choix du restaurant est en cours, il sera nécessaire de prévoir un car pour le transport.
- ✓ La doyenne aura 98 ans le 4 juillet.
- ✓ Journée intergénérationnelle le 30 avril 2022 à Plonéour Lanvern : le CCAS était présent ainsi que quelques personnes de Landudec. Il y a eu de bons retours des participants
- ✓ La Commune réfléchit à la création de résidences pour les personnes âgées.
- ✓ Plan canicule : une vigilance est nécessaire pour les personnes isolées.

▪Espace jeux aire de détente :

L'aire de détente a été sécurisée côté rue Ar Marquis (grillage et portillon).

Une étude pour l'amélioration des espaces de jeux sera faite pour un projet envisagé rue des Ecoles en 2023 (subvention possible dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 »).

Une aire de pétanque est à créer suite aux travaux sur la liaison douce rue des Ecoles.

➔ PERSONNEL COMMUNAL :

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au service technique, le Conseil décide la création d'un emploi non permanent.
